

Avis de constitution

SOCIETE « CAMARA FRERE CONSTRUCTION » en abrégé « CFC »

Siège Abidjan précisément à ABOBO AVOCATIER A
30 METRES DE L HOTEL NANTEBESSOU ; à la Section : BH
Parcelle : 13, LOT : 57 ILOT : 6, Lot 57, Ilot 6

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/10/2025, et enregistrés au CEPICI le 21/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CAMARA FRERE CONSTRUCTION »

en abrégé « CFC »

Objet : La société a pour objet en République de Côte d'Ivoire :

GESTION IMMOBILIERE,
TRANSPORT ET LOGISTIQUE,
TRANSPORT URBAINE DE PERSONNE,
COMMERCIALISATION DU MATERIAUX DE
CONSTRUCTION,

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, et commerciales, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan précisément à ABOBO AVOCATIER A
30 METRES DE L HOTEL NANTEBESSOU ; à la Section : BH
Parcelle : 13, LOT : 57 ILOT : 6, Lot 57, Ilot 6

Dirigeant(s) M CAMARA ABDOUL AZIZ (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-11746 du 21/11/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°72093/GTCA/RC/2025 du 21/11/2025

